



LABORATOIRE ESPACES TRAVAIL



LABORATOIRE  
ESPACES TRAVAIL  
(LET-LAVUE)

Tél : 01 53 72 84 66  
Site : [www.let.archi.fr](http://www.let.archi.fr)

# Les secteurs d'emploi des diplômés architectes

Etude quantitative 2011

Note de travail

**Thérèse EVETTE**

Septembre 2013

Mise en ligne avril 2019



ENSA PARIS  
NATIONALE SUPERIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE PARIS  
LA VILLETTE

144  
Avenue  
de Flandre  
75019 Paris



# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Population totale des diplômés architectes .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Modes d'exercice libéral et salarié .....</b>	<b>9</b>
<b>3. Secteurs d'emploi .....</b>	<b>10</b>
3.1. Approche globale .....	10
3.2. Approches sectorielles .....	12
<b>4. Tableaux récapitulatifs des estimations pour l'année 2011 .....</b>	<b>18</b>
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>19</b>



## Introduction

---

Cette note a pour but de fournir une vue synthétique de la répartition des emplois occupés par les diplômés architectes<sup>1</sup>. Elle rassemble les éléments d'information disponibles et propose des estimations des populations de diplômés architectes dans les agences d'architecture, le secteur public et parapublic et le secteur privé hors agences.

Les données statistiques en ce domaine sont très partielles et particulièrement hétérogènes<sup>2</sup>. Les différents producteurs de données ne prennent en effet pas les mêmes populations de référence.

De ce fait, l'exercice de simulation d'une répartition des emplois est particulièrement difficile et il nous a paru indispensable de préciser, pour chacun des points traités dans notre étude, les sources que nous utilisons et leur périmètre de validité, ainsi que la démarche d'estimation choisie.

Pour ces mêmes raisons, nous proposons des fourchettes de valeurs, car il doit rester clair à l'esprit qu'à part quelques statistiques sectorielles, il n'est pas possible en l'état actuel des données disponibles de fixer des valeurs absolues.

Ce contexte pourrait rendre illusoire l'espoir de construire une image des grands secteurs d'emplois occupés par les diplômés architectes. Convaincus de l'utilité d'une telle estimation pour tous les milieux intéressés, nous avons cependant tenté de la dessiner en nous appuyant sur des données et des raisonnements crédibles, sans prétendre qu'ils soient les seuls envisageables.

Le premier pas de la démarche a consisté à établir une estimation de la population totale des diplômés. Nous nous attachons ensuite à la répartition des emplois, entre exercice libéral et salarié tout d'abord, puis entre les trois grands secteurs d'activité : les agences d'architecture, le secteur public et parapublic et le secteur privé hors agences.

Pour ce faire nous procédons selon deux axes complémentaires : l'un propose une vue globale fondée sur l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés<sup>3</sup>, l'autre réunit des approches sectorielles sur les agences d'architecture, le secteur public et parapublic ainsi que secteur privé hors agences d'architecture. Un tableau récapitule les résultats des différentes estimations et la conclusion propose un ordre de grandeur de la répartition des diplômés architectes entre les différents secteurs d'emploi.

Précision de vocabulaire, cette étude emploie les termes « diplômés architectes » pour éviter toute ambiguïté, le terme « architecte » étant réservé aux seuls inscrits à l'Ordre des architectes.

---

<sup>1</sup> Diplômes de fin d'étude des écoles d'architecture permettant l'inscription à l'Ordre des architectes.

<sup>2</sup> O. Chadoin, T. Evette, *La mesure des activités d'architecture : problèmes, enjeux et perspectives*, Paris, MCC/DGP, 2009.

<sup>3</sup> V. Bizet, L.Haeusler, *Observatoire de l'insertion professionnelle des architectes, Résultats de l'enquête 2005*, Paris, MCC/DAPA 2005.



## 1. Population totale des diplômés architectes

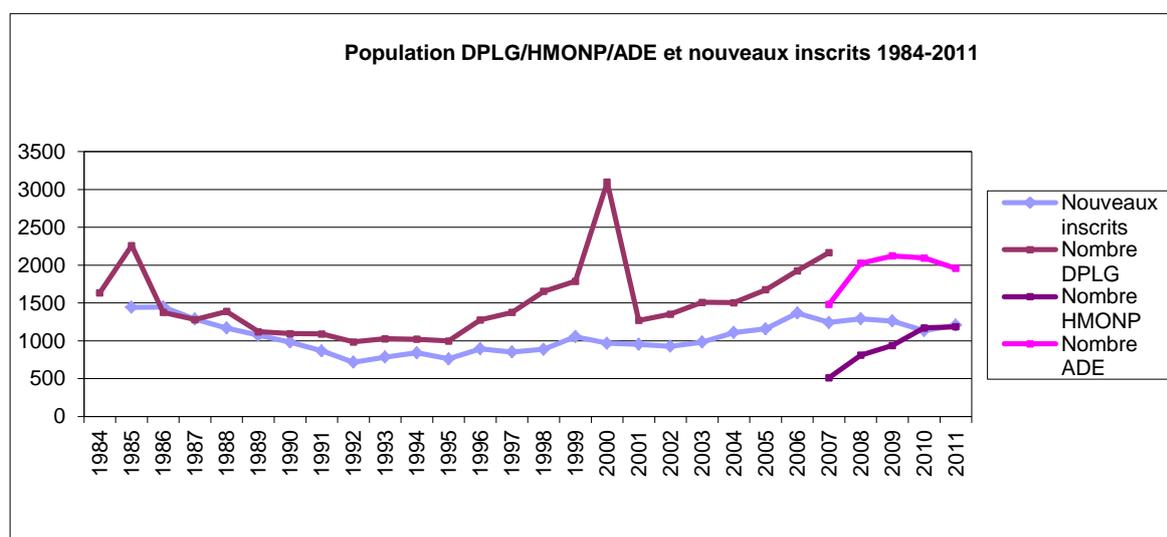
Jusqu'en 2000, la population totale des diplômés architectes a fait l'objet d'une évaluation dans les bilans sur la profession d'architecte publiés par le CNOA puis le MCC<sup>4</sup>. Cette population y est désignée par le terme de « population professionnelle », par distinction de la population ordinale. L'évaluation s'appuie sur la méthode élaborée en 1984 et actualisée en 1993 par le GRESA qui est basée sur le nombre des diplômés des écoles d'architecture<sup>5</sup>. On ne dispose pas de publication d'une actualisation récente selon cette méthode.

Aussi nous utilisons deux méthodes :

- l'une basée sur les taux d'inscription à l'Ordre des diplômés architectes,
- l'autre sur l'Enquête emploi en continu de l'Insee.

### 1.1. Estimation par les taux d'inscription à l'Ordre des architectes

Cette estimation prend pour référence une période longue dont nous possédons les données. Elle procède en comparant, de 1985 à 2007, le nombre des diplômés à celui des nouveaux inscrits. Les bilans cités et les statistiques de la profession que nous avons produites en 2010<sup>6</sup> montrent en effet l'écart qui s'est créé entre les deux groupes et qui se poursuit<sup>7</sup>.



Source LET/MCC Mini-chiffres clés de la profession d'architecte, MCC/DGP, 2012.

<sup>4</sup> Bilan 1996 de la profession, Observatoire de l'économie de l'architecture, CNOA, Repères, 1996. N. Nogue, Architectes. Bilan 2000 de la profession. Tome 1 : populations étudiantes et professionnelles, Observatoire de l'économie de l'architecture, CNOA, Paris 2000. Les chiffres de l'architecture, populations étudiantes et professionnelles tome1, Monum, Editions du Patrimoine, Paris, 2002.

<sup>5</sup> Allegret (J.), Trajectoires professionnelles. Essai d'évaluation du nombre des architectes exerçant en France depuis 1900, Groupe de recherche et d'études sur la socialisation de l'architecture, (GRESA)/Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Villemin, Paris, 1993.

<sup>6</sup> O. Chadoin, T. Evette, Statistiques de la profession d'architecte 1998-1997, Paris, MCC/DGP, 2010.

<sup>7</sup> T. Evette, E. Macaire, LET/MCC Mini-chiffres clés de la profession d'architecte, MCC/DGP, 2012.

Bien que les diplômés s'inscrivent généralement plusieurs années après l'obtention de leur diplôme, la série sur 23 ans peut fournir un indicateur du taux d'inscription et lisse les pics de diplômés liés en particulier aux modifications du cursus d'études, de même que ceux de la conjoncture économique qui peut influencer sur les nouvelles inscriptions à l'Ordre.

Pour garder la cohérence des séries, les taux d'inscription sont calculés pour la période 1985-2007 sur les seuls DPLG. La prise en compte des diplômés HMONP<sup>8</sup> pour la période ultérieure introduirait une discontinuité (cf. graphique). On peut faire l'hypothèse que son introduction récente n'a encore qu'un faible impact sur la population globale des diplômés architectes en activité.

#### Taux d'inscription sur l'ensemble des effectifs diplômés de la période 1985/2007

Période 1985/2007	Diplômés DPLG/DESA/DINSAS	
	Hypothèse haute nb diplômés*	Hypothèse basse nb diplômés*
Total ENSA (B)	34 223	34 223
Total ESA-INSAS* (A)	3 762	3 212
Total écoles archi (C=A+B)	37 985	37 435
Nouveaux inscrits (D)	23 761	23 761
<b>% inscrits/ diplômés (D/C)</b>	<b>62,6%</b>	<b>63,5%</b>

\* Ne disposant pas des séries des diplômés de l'ESA et de l'ENSAIS/INSAS, il s'agit d'une estimation.

La simulation est établie pour 2011 sur la base du nombre d'architectes inscrits à l'Ordre cette même année: 29 933

#### Population estimée des diplômés architectes en 2011

Estimation population totale diplômés écoles d'architecture	Hypothèse 1	Hypothèse 2
Taux inscription estimé	62,6%	63,5%
Inscrits Ordre 2011	29 933	29 933
<b>Population estimée</b>	<b>47 816</b>	<b>47 138</b>

- Population totale de diplômés architectes : de 47 000 à 48 000  
(Simulation LET)

<sup>8</sup> Le diplôme d'HMONP est le seul qui désormais permet l'inscription à l'Ordre des architectes.

## 1.2. Estimation base Enquête emploi Insee

Les catégories Insee « Architecte libéral » et « Architecte salarié » (312f et 382b) incluent les géomètres, les urbanistes et les décorateurs. Elle ne prend pas en compte les salariés du secteur public et parapublic, ni ceux qui n'assurent pas des missions autres que d'architecture et d'urbanisme, ni ceux qui, exerçant hors des agences d'architecture, ne se déclarent plus comme tels...

### Nombre total de personnes se déclarant architectes selon l'Enquête emploi en continu

	2007	2008	2009	2010	2011
Nb de personnes se déclarant architectes	40 995	32 781	49 008	60 636	<b>47 960</b>

Insee Enquête emploi en continu/LET

Compte tenu des fortes variations annuelles liées au protocole d'enquête, nous proposons d'utiliser des moyennes sur cinq années de façon à lisser quelque peu les données.

### Estimation population libéraux et salariés

	Moyenne 2005/2009	Moyenne 2006/2010	Moyenne 2007/2011
Total personnes se déclarant architectes	39 678	44 677	46 276

Insee Enquête emploi en continu/LET

- Population se déclarant architectes - Moyenne 2007/2011 : 46 276  
(Source Insee –Enquête emploi en continu/LET)

Cette valeur est légèrement inférieure à l'estimation précédente. Nous proposons pour la suite de l'étude une fourchette de :

- **Population diplômés architectes (Estimation) : de 46 000 à 48 000**

## 2. Modes d'exercice libéral et salarié

---

### 2.1. Exercice libéral

	Sources	Période de référence	Nombre
Architectes inscrits modes d'exercice libéral et associé	CNOA	2011	26 549
Personnes se déclarant architectes en libéral	Enquête emploi en continu	Moyenne 2007/2011	26 914

### 2.2. Exercice salarié

	Sources	Période de référence	Nombre
Architectes hors exercice libéral/associé	MCC Enquête insertion 2005/CNOA/LET	2011	De 19 500 à 21 500*
Personnes se déclarant architectes salariés	Enquête emploi en continu	Moyenne 2007/2011	19 362

\*Population totale estimée des diplômés (de 46 000 à 48 000) – nb Inscrits libéral + associé CNOA.

➤ **Exercice libéral : 26 549**

(Source CNOA 2011)

➤ **Exercice salarié (Estimation) : de 19 300 à 21 500**

(Source MCC insertion/Insee enquête emploi/LET)

#### Chômeurs et inactifs

- Architectes inactifs chômeurs et autres inactifs 2009 : 3 692, dont 2 018 personnes à la recherche d'emploi (libéraux et salariés) sur une population totale de 49 000 personnes se déclarant architectes (Insee Enquête emploi en continu).
- Demandeurs d'emploi : 4 178 (2009) et 3 200 (2010) (Etude CNOA 2010<sup>9</sup>).

A noter : le nombre d'architectes inscrits à l'Ordre en 2011 sous les modes d'exercice Salariés + Fonctionnaires + Autres exercices est de 2 608, soit moins de 14% des personnes se déclarant architectes salariés dans l'Enquête emploi Insee.

---

<sup>9</sup> Chiffres de Pôle Emploi cités par N. Nogue, *Les jeunes diplômés et l'Ordre. Synthèse*, CNOA, 2010.

### 3. Secteurs d'emploi

---

Il n'existe pas de source répertoriant les secteurs d'emploi de l'ensemble des diplômés architectes. Nous proposons donc deux approches :

- L'une, globale, basée sur l'enquête d'insertion professionnelle de 2005.
- L'autre, sectorielle, basée sur les sources existant sur certains secteurs d'emploi.

#### 3.1. Approche globale

Les enquêtes du MCC sur l'insertion professionnelle des diplômés ont jusqu'en 2005 publié le suivi des promotions d'étudiants des ENSA ayant obtenu leur diplôme 2, 4, 6 et 10 ans auparavant<sup>10</sup>. Depuis lors, les enquêtes ne portent que sur l'insertion 3 ans après l'obtention du diplôme.

Aucune donnée quantitative sur l'évolution de l'ensemble des carrières n'est ainsi disponible. Les enquêtes qualitatives montrent qu'une part notable des diplômés architectes, après un temps plus ou moins long de travail en agence d'architecture, soit adoptent le statut libéral ou associé en créant leur propre agence, soit se tournent vers le secteur public ou le secteur privé hors agences, notamment le secteur du BTP et de l'immobilier. En ce qui concerne le secteur public, les enquêtes du LET ont montré que plus de 3/4 des diplômés travaillant dans ce secteur ont exercé auparavant la maîtrise d'œuvre en agence d'architecture en tant que libéral ou salarié.

L'enquête publiée en 2005 sur les diplômés DPLG des années 1994, 1998, 2000, 2002 permet d'approcher la carrière et de lisser quelque peu les variations conjoncturelles. Elle concerne à 90% des diplômés de moins de 40 ans. Concernant le secteur public et parapublic, elle permet probablement de prendre en compte la fin de la vague de recrutement dans les collectivités territoriales.

Deux types de données sont présentés :

- Les structures d'emploi : les organismes employeurs.
- Les profils professionnels : « le profil professionnel résume l'ensemble des variables liées à l'activité : exercice ou non de la maîtrise d'œuvre, structure dans laquelle s'exerce l'activité professionnelle et statut de l'emploi (salarié ou autre) ».

Ces deux séries livrent des résultats légèrement différents :

Répartition	Par structure d'emploi	Par profil professionnel
Agences d'architecture	74,5%	76,3%
Autre secteur privé	14,6%	13,6%
Secteur public et parapublic	10,9%	10,1%

(MCC Enquête insertion 2005/LET)

---

<sup>10</sup> V. Bizet, L.Haeusler, *Observatoire de l'insertion professionnelle des architectes, Résultats de l'enquête 2005*, Paris, MCC/DAPA 2005.

Compte tenu de la croissance des recrutements dans le secteur Architecture depuis 2000 (Cf. Insee Enquête emploi), on adopte la référence des données par profil professionnel.

### Estimation des secteurs d'emploi, base Enquête d'insertion professionnelle

#### Données profil professionnel

	Répartition*	Projection A 2011	Projection B 2011
Total estimé diplômés architectes	100,0%	46 000	48 000
Agences d'architecture	76,3%	35 086	36 612
Autre secteur privé	13,6%	6 273	6 545
Secteur public et parapublic	10,1%	4 641	4 843

\*Taux Enquête insertion 2004, promotions 1994 1998 2000 2002

Total hors agences d'architecture	23,7%	10 914	11 388
-----------------------------------	-------	--------	--------

(MCC Enquête insertion 2005/LET)

- **Agences d'architecture (Estimation) : de 35 000 à 36 700**
- **Autre secteur privé (Estimation) : de 6 200 à 6 600**
- **Secteur public et parapublic (Estimation) : de 4 600 à 4 900**  
(Source MCC Enquête insertion LET)
- **Total hors agences d'architecture : de 10 900 à 11 400**

## 3.2. Approches sectorielles

### Agences d'architecture

---

#### Exercice libéral

	Source	Période de référence	Nombre
Architectes inscrits modes d'exercice libéral et associé	CNOA	2011	26 549

#### Exercice salarié

Diplômés architectes salariés d'agence	MCC Enquête insertion 2004/CNOA/LET *	2011	8 500 à 10 200*
Salariés Entreprises d'architecture	Insee « Activités architecture »/LET**	Moyenne 2006/2010	8 100 à 12 000

\*Estimation diplômés en agence (projection A et B) – nb inscrits Ordre en exercice libéral + associé.

\*\* Méthode d'estimation base Insee Activités d'architecture

La classe « Activités architecture » comprend la conception de projets architecturaux, l'urbanisme et l'architecture paysagère, les activités de conseil en architecture, les activités des agences d'urbanisme. Elle exclut la décoration intérieure.

Les hypothèses de la simulation sont les suivantes :

- Les agences d'architecture représentent un maximum de 80% des « entreprises d'architecture » au sein de l'Insee, ce qui correspond au nombre d'architectes inscrits à l'Ordre en exercice libéral et associé.
- Les agences emploient entre 80% et 60% des salariés du secteur Activités d'Architecture (2 simulations sont faites).
- Les données Insee sur l'emploi salarié sont lissées sur 5 ans (2006-2010).
- La part des diplômés architectes dans les salariés d'agence est estimée à 34% ou 30% (enquêtes IFOP CNOA 2008 et 2011<sup>11</sup>).

➤ **Architectes exercice libéral : 26 549**

(Source CNOA 2011)

➤ **Diplômés architectes salariés agence (Estimation) : de 8 100 à 12 000**

(Source Insee Activités d'architecture/LET)

---

<sup>11</sup> IFOP, Observatoire de la profession d'architecte, CNOA, 2008 et 2011.

## Secteur public et parapublic

---

Il n'existe pas de statistiques d'ensemble sur les diplômés architectes du secteur public et parapublic. En 2011, 1137 d'entre eux était inscrits à l'Ordre des architectes sous le mode d'exercice « Fonctionnaire » (qui regroupe les agents du secteur public). Certains peuvent figurer également sous le mode d'exercice « Autres exercices », rubrique qui rassemble 412 architectes.

Les enquêtes du LET indiquent que, à l'instar de l'ensemble des diplômés salariés, seule une minorité de ceux insérés dans le secteur public et parapublic sont inscrits à l'Ordre des architectes.

Nous présentons ici les quelques données disponibles pour les agents des différentes administrations ou établissements publics, ainsi qu'un certain nombre d'estimations dont nous précisons les bases.

### Fonction publique d'Etat

On connaît le nombre de postes de titulaires pour deux corps de fonctionnaires : les architectes en chef des monuments historiques (ACMH) et les architectes et urbanistes de l'Etat (AUE). Dans ce corps, un certain nombre de postes sont occupés par des diplômés d'autres disciplines que l'architecture. Les titulaires et associés de l'enseignement supérieur de l'architecture sont les fonctionnaires de l'Etat les plus nombreux, mais les diplômés architectes ne représentent qu'une partie de ce corps, certes majoritaire mais non dénombrée spécifiquement<sup>12</sup>. Nous en faisons une estimation<sup>13</sup>.

Nos enquêtes révèlent un nombre important de diplômés architectes à la Préfecture de Police (57). Il s'en trouve peut-être d'autres dans d'autres administrations préfectorales, outre les AUE.

	Source	Période de référence	Nombre
Architectes et Urbanistes de l'Etat (AUE)	Ministère du Travail de la Solidarité et de la Fonction Publique, (DGAFP)	31/01/2009	407
Architectes en Chef des Monuments Historiques*	Annuaire de la Compagnie des ACMH	2011	52
Enseignants Ecoles nationales supérieures d'architecture (titulaires et associés) **	MCC/LET	2011	700
Préfecture de Police de Paris	PP/LET	2012	60
Total titulaires et contractuels			1 260

\*Ils sont inscrits à l'Ordre sous le mode d'exercice libéral ou associé.

<sup>12</sup> Les classements se font par champ de recrutement mais pas par formation ou diplôme des enseignants.

<sup>13</sup> En 2011 ils sont au total 1135 titulaires et associés (tous champs confondus, y compris semble-t-il les personnels de recherche) dans les ENSA. Les écoles d'architecture accueillent également de nombreux vacataires (950 en 2011) dont certains ont obtenu récemment des contrats CDD ou CDI. Sur l'ensemble de ce personnel on peut (selon les informations données par les sites internet des écoles) estimer à environ 60% la proportion de diplômés architectes. Environ 680 diplômés architectes figureraient ainsi parmi les titulaires et associés, auxquels il faut ajouter des contractuels. Signalons également que nombre de postes associés et contractuels sont à temps partiel. *Bilan 2011 de la formation professionnelle, Tableaux de synthèse - 1ère partie*, Ministère de la culture et de la communication / SG / SRH / DRMF, juin 2012.

\*\*Une part importante de ces agents exerce simultanément en agence d'architecture.

Sont à prendre en compte également des agents titulaires ou contractuels tels que :

- Les enseignants d'universités et établissements d'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire (Arts plastiques et technologie).
- Les conseillers, maîtres d'ouvrage ou gestionnaires de patrimoine des ministères et des établissements publics nationaux.
- Les agents des services déconcentrés, notamment contractuels.

➤ **Diplômés architectes fonction publique d'Etat (Estimation) : de 1 400 à 1 500**

## Fonction publique territoriale

Les diplômés architectes ne sont pas répertoriés en tant que tels dans la FPT, dans les collectivités territoriales, sauf à Paris qui dispose du corps des architectes-voyers.

Un recensement fait en 1982 par Jacques Allégret, au début de vague de recrutement liée à la loi MOP et à la décentralisation des missions d'urbanisme et aménagement, dénombre 303 architectes au niveau communal, hors architectes-voyers parisiens<sup>14</sup>. Il recensait alors une moyenne de recrutement annuel de 30 diplômés architectes depuis 1978. Les recrutements se sont poursuivis dans ce domaine au sein des différentes collectivités territoriales, dont les intercommunalités (EPCI).

Les seules données chiffrées récentes disponibles concernent la Ville de Paris, qui emploie 94 architectes-voyers en 2010 et quelques dizaines d'architectes contractuels<sup>15</sup>.

L'étude du LET sur les métiers de la fonction publique territoriale identifie une série de « métiers », répertoriés par « famille » exercés, en majorité ou partiellement par des architectes<sup>16</sup> :

- Dans la famille Patrimoine bâti : le métier d'architecte (identifié à celui de maître d'œuvre, il peut recouvrir également celui de maître d'ouvrage), de responsable des bâtiments et de chargé d'opération de construction ou encore de directeur des services techniques (DST ou DGST).
- Dans la famille Urbanisme et aménagement : directeur, chef de projet et chargé d'opération.
- Dans la famille Habitat et logement : responsable de l'habitat et du logement.

Une étude non exhaustive du CNFPT sur le seul métier d'architecte en identifie 535 en France en 2006<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> J. Allégret, « Les communaux. Les pratiques architecturales intégrées aux collectivités locales », *In extenso* n°6, 1985. Il recense une moyenne de 30 recrutements par an à partir de 1978.

<sup>15</sup> T. Evette, dir., J. Leblic, E. Macaire *Les architectes salariés. Note documentaire n° 1. Les architectes dans la FPT et les collectivités territoriales. Statuts et métiers*, MCC/DGP, 2010.

<sup>16</sup> Voir note précédente.

<sup>17</sup> Idem.

Les enquêtes menées par le LET confirment et élargissent encore cet éventail d'emplois dans les collectivités territoriales. Elles ont permis de repérer les principaux organismes où travaillent des diplômés architectes.

A défaut de données sur les architectes, on propose donc des hypothèses fondées sur la nature et la taille des organismes employeurs.

Les communes de plus de 20 000 habitants<sup>18</sup> sont au nombre 442 dont 124 dépassent les 50 000 habitants. En 2011 on compte 2 599 établissements publics de coopération intercommunale dont 212 communautés urbaines et d'agglomération<sup>19</sup>. Les enquêtes indiquent que les intercommunalités jouent un rôle croissant dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme et emploient des diplômés architectes, parfois même dans les communautés de communes plus petites (Enquêtes LET).

100 conseils généraux et 21 conseils régionaux, outre de leur propre patrimoine, ont la charge des collèges et des lycées. Les diplômés architectes y sont présents, de même que dans des services d'urbanisme et d'aménagement ou d'autres encore (SDIS par exemple).

➤ ***Diplômés architectes collectivités territoriales (Estimation) : de 1 000 à 1 300***

### Fonction publique hospitalière

Les services de maîtrise d'ouvrage et de gestion immobilière des hôpitaux publics recrutent des diplômés architectes dans le cadre d'emploi d'ingénieurs hospitaliers. Selon l'un d'eux, ils étaient une cinquantaine en 2005<sup>20</sup>. Il existe 556 centres hospitaliers

➤ ***Diplômés architectes hôpitaux publics (Estimation) : 50***

### Autre secteur public (Etablissements publics, entreprises publiques et semi-publiques)

Source sites institutionnels/LET

Les différents groupes d'employeurs potentiels de diplômés architectes sont les suivants :

- 298 offices publics de l'habitat (46 450 salariés)
- 502 entreprises publiques locales SPLA et SEM (aménagement et logement) (4 669 salariés)
- 25 grandes entreprises publiques (transport, infrastructures, industrie, services), 7 semi-publiques à majorité publique et 7 minoritaires. Une centaine de diplômés architectes ont été répertoriés par le LET (RATP, SNCF, La Poste, Aéroports De Paris, RFF, hors filiales secteur privé).

D'autres établissements publics emploient parfois des architectes (Chambres de commerce et d'industrie par exemple).

➤ ***Diplômés architectes Ets et Ent. Publics (Estimation) : de 400 à 600***

---

<sup>18</sup> Seuil de probabilité d'embauche de diplômés architectes selon J. Allégret (étude citée) confirmé par nos propres enquêtes. Leur présence dans de plus petites communes semble rare, sauf pour les communes touristiques.

<sup>19</sup> Y compris les syndicats d'agglomérations nouvelles. Source ministère de l'Intérieur, données 2011.

<sup>20</sup> Cf. Hubert Metzger, architecte hospitalier à Angers, "Fonction publique hospitalière. Les cadres techniques sont très demandés", *Le Moniteur*, 10 juin 2005, p.98. Comme dans la FPT le métier est identifié, mais ne correspond pas à un cadre d'emploi spécifique.

## Secteur parapublic

- CAUE : 92 CAUE, de statut associatif, emploient 700 architectes. (Source Sous-direction du cadre de vie, MCC).

Ils exercent sous un statut de droit privé. Le cumul avec l'exercice libéral est possible. La part de ces architectes exerçant en libéral n'est pas précisée.

- PACT-ARIM : 145 associations et organismes sont membres de ce réseau.
- Agences d'Urbanisme : 53 agences (associations) emploient 1 600 salariés.

➤ **Diplômés architectes secteur parapublic (Estimation) : de 800 à 900**

## ***Secteur privé hors agence d'architecture***

---

Il n'existe pas de données sur le volume d'emploi des diplômés dans ce secteur autre que celles des enquêtes d'insertion professionnelle

On connaît les grands groupes d'employeurs :

- D'un côté ceux qui sont liés au secteur du bâtiment, de l'immobilier, de l'urbanisme et de l'environnement (bureaux d'études, entreprises du BTP, sociétés de promotion)
- De l'autre, ceux issus des secteurs autres industriels et tertiaires.

Selon les données de l'enquête d'insertion professionnelle de 2005 et une enquête en Ile-de-France de 2010<sup>21</sup>, on pourrait penser que les diplômés se répartissent de façon sensiblement équivalente entre les deux ensembles.

Rappel de l'estimation globale des secteurs d'emploi :

- *Autre secteur privé (Estimation) : de 6 200 à 6 600*  
(Source MCC Enquête insertion - LET)

---

<sup>21</sup> T. Evette, *Les métiers de l'architecture en Ile-de-France. Enquête sur la diversité des métiers*, Croaif, 2012.

## 4. Tableaux récapitulatifs des estimations pour l'année 2011

### Population totale des diplômés architectes

Population totale de diplômés architectes (Estimation) 2011 (Simulation LET)	de 46 000 à 48 000
Population se déclarant architectes - Moyenne 2007/2011 Source Insee –Enquête emploi en continu/LET	46 276
Population diplômée –Estimation retenue pour la répartition par mode d'exercice et secteur d'emploi 2011 (LET)	de 46 000 à 48 000

### Exercice libéral et salarié

Inscrits Ordre des architectes Exercice libéral (Source CNOA 2011)	26 549
Population se déclarant architecte libéral Moyenne 2007/2011 Source Insee –Enquête emploi en continu/LET	26 914
Exercice salarié (Estimation) Source MCC insertion/Insee enquête emploi/LET)	de 19 300 à 21 500

Pour information : Inscrits CNOA 2011 Salariés + Fonctionnaires + Autres exercices : 2 608

### Secteurs d'emploi

- Approche globale par l'insertion professionnelle

Agences d'architecture Libéral et salarié (Estimation)	de 35 000 à 36 700
Autre secteur privé (Estimation)	de 6 200 à 6 600
Secteur public et parapublic (Estimation)	de 4 600 à 4 900

(Source MCC Enquête insertion 2005/LET)

- Approches sectorielles

#### - Agences d'architecture

Inscrits Ordre des architectes Exercice libéral (Source CNOA 2011)	26 549
Diplômés architectes salariés agence (Estimation) (Source Insee Activités d'architecture/LET)	de 8 100 à 12 000

#### - Secteur public et parapublic

Diplômés architectes de la Fonction Publique d'Etat (FPE) (Estimation)	de 1400 à 1500
Diplômés architectes des collectivités territoriales (FPT) (Estimation)	de 1000 à 1300
Diplômés architectes des hôpitaux publics (FPH) (Estimation)	50
Diplômés architectes des Etablissements et Entreprises Publiques(Estimation)	de 400 à 600
Diplômés architectes secteur parapublic (Estimation)	de 800 à 900

#### - Secteur privé hors agence (pas de données sectorielles)

## 5. Conclusion

En conclusion de cette étude, il est clair qu'on ne peut avancer que des hypothèses sur la répartition des diplômés architectes entre les différents secteurs d'emploi.

Dans ce contexte nous formulerons une hypothèse de travail portant sur l'ordre de grandeur de cette répartition.

On peut estimer que, parmi la totalité des diplômés architectes :

- Plus de 3/4 travaillent en agence d'architecture.
- Près de 1/4 travaillent dans le secteur public ou le secteur privé hors agences.

Dans les agences, plus de 1/4 sont salariés et près des 3/4 sont en libéral.

Sur l'ensemble des diplômés architectes, tous secteurs confondus :

- Moins de 6 sur 10 exercent en libéral.
- Plus de 4 sur 10 sont salariés, dont environ la moitié en agence d'architecture.

Parmi les salariés hors agences d'architecture, ceux du secteur privé sont en nombre un peu supérieur ou équivalent à ceux du secteur public et parapublic.

Seules d'importantes enquêtes de recensement sectoriel permettraient de préciser cette hypothèse.

